

ORDRE  
DES  
ARCHITECTES



Henrik Ibsen  
John Irving  
Eugène Ionesco

Marcel Proust  
Charles Perrault  
Jacques Prévert  
Marcel Pagnol

Jacques Attali  
Antonia Artaud  
Jacques Abbadie  
Louise Adler

Jean de La  
Philippe D  
Emmanuel P

CRÉDIT PHOTO : SEMICHON & VINCENT

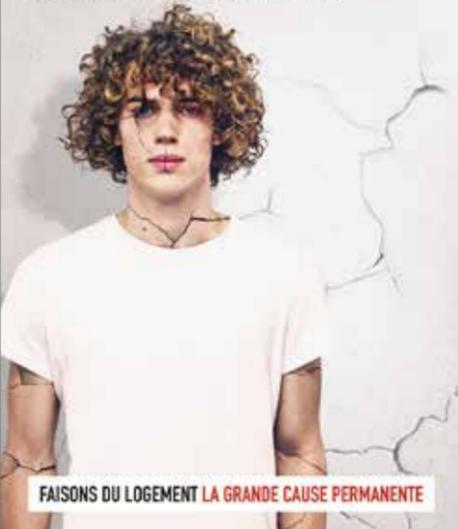
numéro 25

1<sup>er</sup> semestre | 2018

# édifice

JOURNAL DE L'ARCHITECTURE EN RÉGION CENTRE - VAL DE LOIRE

CE QUE VOUS ALLEZ  
CONSTRUIRE  
PEUT ME DÉTRUIRE



FAISONS DU LOGEMENT LA GRANDE CAUSE PERMANENTE

## ÉDITO

Notre réunion annuelle s'est déroulée le 1<sup>er</sup> juin dernier au Palais Jacques Cœur à Bourges.

De l'avis de tous les présents, ce fut un véritable succès grâce à votre présence nombreuse ainsi que celle de Valérie MAIGNÉ, conseillère nationale et référente de notre région.

Je vous en remercie très sincèrement.

Notre préoccupation du moment reste la loi ELAN (Evolution du Logement et Aménagement Numérique), projet de loi qui doit permettre de « construire plus, mieux et moins cher » réduisant le rôle de l'architecte à la portion congrue.

Pourtant, depuis fin 2017, le Conseil National comme les Conseils Régionaux n'ont pas cessé de faire entendre leur voix, alertant les pouvoirs publics des risques que comportait ce projet sur la création architecturale d'intérêt public.

Le projet de loi ELAN remet en cause le rôle et les conditions d'exercice de la maîtrise d'œuvre, à savoir :

- le projet de texte prévoit de ne plus soumettre les bailleurs sociaux à la loi MOP ;

- le projet de texte exonère les bailleurs sociaux de l'obligation de concours ;

- tous les observateurs constatent d'ores et déjà les effets pervers de l'achat massif en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) ;

- la prolongation de 3 ans de la possibilité pour les bailleurs sociaux de recourir librement à la conception-réalisation ;

- la possibilité pour les bailleurs sociaux de créer des filiales, prestataires de service intervenant dans le champ concurrentiel.

Ainsi, nous observons la naissance d'un nouveau modèle de fabrication de la ville qui privilégie l'intérêt privé des grands groupes, au détriment de l'intérêt public.

Pour notre part, nous avons rencontré Jacques MÉZARD, Ministre de la Cohésion des Territoires et auteur du projet de loi, à Chartres, ainsi que les députés et sénateurs qui ont accepté de nous recevoir sur l'ensemble de la région, afin de les sensibiliser à défendre notre cause, sachant que ce projet devrait être adopté définitivement en septembre 2018 au plus tard.

Un autre sujet a été abordé lors de notre réunion : les supports de communication du CROA Centre-Val de Loire.

Depuis mai 2018, le CROA, mais également la Maison de l'Architecture et la FAC (Formation des architectes du Centre), se sont dotés de nouveaux outils numériques :

- une connexion fibre nécessaire pour le bon déroulement des formations et accessible aux visiteurs ;

- la mise en place de réseaux et de stockages sécurisés en ligne pour l'ensemble des données des 3 entités ;

- un calendrier partagé récapitulant les actions du CROA, de la MA et de la FAC avec l'ouverture, dès janvier 2019, d'une page internet regroupant tous les événements à venir, avec invitation ;

- la diffusion d'un ensemble de données sur les réseaux sociaux (Instagram, Twitter, Facebook).

N'hésitez pas à nous suivre !

Bonnes vacances à toutes et à tous

Frédéric SKARBEK  
Président du CROA Centre-Val de Loire

@croacentrevdl



### CE QUI NOUS DÉTRUIT

- La qualité des logements se dégrade et un exemple ne manque pas : 47 % des Français ont froid dans leur logement, en à peine 10 ans, un "3 pièces" a perdu 15 à 20% de sa surface, les espaces communs n'ont plus de fenêtres, l'humidité, celle de l'eau... Les chambres sont si petites qu'il est difficile d'y installer un lit en un bureau.
- La production des logements et le développement des villes sont de plus en plus précaires d'une approche uniquement financière, sans attention sociale, urbaine, environnementale.
- La nouvelle loi ELAN remet en cause le rôle de l'architecte en tant que garant du logement social de qualité architecturale qui doit être la norme, elle remet en cause la présence d'un architecte pour veiller à la bonne exécution des travaux.

### CE QUE NOUS VOULONS BÂTIR

- Nous voulons construire des logements sociaux qui restent fidèles à leur objet initial : loger dignement ceux qui y ont droit. Nous voulons encourager les logiciens financiers qui construisent des rentabilités affabulées mais qui ne touchent rien pour de la qualité de vie des habitants. Nous voulons des logements où la lumière naturelle a encore sa place, où les pièces sont conçues en fonction de la vie, du climat ou de l'orientation du bâtiment. Nous voulons bâtir avec du bon sens !
- Nous voulons que le logement social reste le premier réseau social vivant, formel, divers, chaleureux. Un habitat de qualité n'est pas un luxe mais un droit pour tous.
- Nous voulons des logements bien construits, bien situés, accessibles à tous. Nous voulons promouvoir l'esprit d'exigence et de stimulation des concours ; nous voulons que les concepteurs de la ville de demain soient indépendants des grands groupes ; nous voulons dynamiser le tissu économique des professionnels compétents sur nos territoires.

FAISONS DU LOGEMENT LA GRANDE CAUSE PERMANENTE



## JURIDIQUES

### UN ARCHITECTE PEUT-IL DÉTENIR DES PARTS SOCIALES DANS UNE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION

Oui. Même si la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture définit strictement les conditions d'exercice de la profession (article 14), elle n'empêche pas néanmoins d'avoir des liens d'intérêts professionnels ou d'exercer d'autres activités en dehors de son entreprise d'architecture. L'article 18 de la loi précitée prévoit expressément la possibilité pour un architecte d'avoir des liens d'intérêt professionnel avec des personnes physique ou morale exerçant une activité dont l'objet est de tirer profit directement ou indirectement de la construction.

Les conditions sont imposées par le Code de déontologie :

- si l'architecte exerce la profession à titre libéral, il n'aura pas d'autre choix que de créer une société pour pouvoir exercer en parallèle une autre activité.

« Lorsqu'un architecte est amené à pratiquer plusieurs activités de nature différente, celles-ci doivent être par-

faitement distinctes, indépendantes et de notoriété publique. Toute confusion d'activités, de fonctions, de responsabilités dont l'ambiguïté pourrait entraîner méprise ou tromperie, ou procurer à l'architecte des avantages matériels à l'insu du client ou de l'employeur est interdite. Tout compérage entre architectes et toutes autres personnes est interdit. » (art. 8)

- pour respecter le Code de déontologie et qu'il n'y ait donc pas de confusion possible, l'architecte d'une opération qui fait intervenir la société dans laquelle il est associé sur cette même opération ne devra détenir qu'une faible part du capital social de la société de construction (associé minoritaire) et ne devra pas exercer de fonction de direction (gérant).

« L'architecte doit éviter les situations où il est juge et partie. » (art. 9)

« L'architecte doit éviter toute situation où les intérêts privés en présence

sont tels qu'il pourrait être porté à préférer certains d'entre eux à ceux de son client ou employeur ou que son jugement et sa loyauté envers celui-ci pourraient en être altérés. » (art. 13)

Toute activité parallèle, dès lors qu'elle a un rapport direct ou indirect avec le domaine de la construction doit être déclarée au CROA en application de l'article 18 de la loi sur l'architecture, sur l'initiative de l'architecte et dans un délai de 1 mois à compter de la naissance des liens d'intérêt ou de toute modification les concernant, ou à compter de son inscription au Tableau. (art. 30 Code de déontologie).

La déclaration formulée auprès du CROA doit ensuite être communiquée par l'architecte à tous ses clients, préalablement à la signature du contrat. Le client atteste cette communication en visant la ou les déclarations qui lui sont communiquées. (art. 15 Code de déontologie).

### PROJET DE LOI ELAN

#### « Construire plus, mieux et moins cher »

Le gouvernement a souhaité engager une réforme ambitieuse sur le logement fondée sur trois priorités : « construire plus, mieux et moins cher » pour répondre aux besoins croissants de logements dans notre pays.

Le projet de loi « Évolution du Logement et Aménagement Numérique » (ELAN) remet en cause les rôles et les conditions d'exercice de la maîtrise d'œuvre, change les modes de conception et de production de la ville, sans qu'il n'y ait jamais eu de concertation avec les professionnels concernés, alors que l'Ordre a participé de façon active et constructive à l'amélioration

de tous les textes législatifs ou réglementaires sur ces sujets.

En région Centre-Val de Loire, les conseillers ordinaires ont rencontré 7 députés, 5 sénateurs et le ministre de la Cohésion des Territoires entre le 20 avril et le 28 mai 2018 et a correspondu par courrier et email avec 8 autres parlementaires. Ces échanges ont permis de sensibiliser les parlementaires aux dispositions qui alarment la profession et qui auront des conséquences néfastes pour la qualité à venir des logements de nos concitoyens. Le CROA a également transmis à tous les députés les propositions d'amendements avant les débats en séance publique à

l'Assemblée Nationale.

Pour gagner en influence, l'Ordre des architectes s'est allié avec plusieurs associations, syndicats et organisations professionnelles au sein du collectif « Ambition Logement » afin de dénoncer le manque d'ambition et les mesures contre-productives contenus dans cette nouvelle Loi sur le Logement.

Le Conseil National de l'Ordre a également lancé une campagne de sensibilisation qui s'appuie sur une vidéo pour toucher le plus grand public : « ce que vous allez construire peut nous détruire » avec la variante « ce que vous allez décider peut nous détruire ».

<https://ambitionlogement.org> - [https://videos.files.wordpress.com/gVjSw3bm/film\\_construire.mp4](https://videos.files.wordpress.com/gVjSw3bm/film_construire.mp4)

PARLEMENTAIRES RENCONTRÉS	CONTACT
Caroline JANVIER, Députée du Loiret	LREM <b>Rencontre le vendredi 20 avril</b> - A. VACONSIN
Serge BABARY et Isabelle RAIMOND-PAVERO Sénateurs d'Indre-et-Loire	LR <b>Rencontre le mardi 24 avril</b> S. TRESBAILES et F. FOUSSARD
Sophie PRIMAS, Sénatrice des Yvelines	
Marc FESNEAU, Député du Loir-et-Cher	MoDem <b>Rencontre le lundi 30 avril</b> F. SKARBEK et F. FOUSSARD
Stéphanie RIST, Députée du Loiret	LREM <b>Rencontre le vendredi 4 mai</b> - F. SKARBEK
Sophie AUCONIE, Députée d'Indre-et-Loire	UAI <b>Rencontre le lundi 7 mai</b> - S. TRESBAILES
Hugues SAURY, Sénateur du Loiret	LR <b>Rencontre le lundi 14 mai</b> - F. SKARBEK
Philippe VIGIER, Député d'Eure-et-Loir	UAI <b>Rencontre le jeudi 17 mai</b> F. SKARBEK, Claire ANTOINE et Yves-Marie BOHEC
Jacques MEZARD, Ministre de la Cohésion des Territoires	MRSL
Guillaume KASBARIAN, Député d'Eure-et-Loir	LREM <b>Rencontre le jeudi 17 mai</b> F. SKARBEK, Claire ANTOINE et Yves-Marie BOHEC
Jean-Pierre SUEUR, Sénateur du Loiret	PS <b>Rencontre le jeudi 24 mai</b> - F. SKARBEK
François JOLIVET, Député de l'Indre	LREM <b>Rencontre le lundi 28 mai</b> - F. SKARBEK

#### JANVIER

- 10 -

**[Orléans]** Vœux de la Région Centre Val de Loire [F. SKARBEK]

- 15 -

**[Blois]** Vœux de la ville de Blois [F. SKARBEK]

- 24 -

**[Paris]** Classement des agences d'architecture avec le magazine d'A et la MAF

- 25 -

**[Orléans]**  
Audience à la Chambre Régionale de Discipline [F. SKARBEK, A. VACONSIN, P. ROBERT, C. ANTOINE]

#### FÉVRIER

- 6 -

**[Châteauroux]**  
Concertation à la DDT 36 sur le plan de rénovation énergétique [C. AUTISSIER]

- 7 -

**[Bourges]**  
Concertation à la DDT 18 sur le plan de rénovation énergétique [J. POUZAINT]

- 13 -

**[Orléans]**  
Concertation sur le plan de rénovation énergétique habitat à la DREAL CVDL [J. POUZAINT, F. FOUSSARD]

- 14 -

**[Orléans]**  
Réunion avec le FRAC CENTRE [F. SKARBEK, Y.-M. BOHEC]

- 15 -

**[Blois]**  
Réunion au Conseil départemental 41 [F. SKARBEK]

- 23 -

**[Orléans]**  
Réunion sur le référentiel plan climatique air énergie à Orléans Métropole [A. VACONSIN]

#### MARS

- 9 -

**[Paris]**  
Commission des finances [S. TRESBAILES]

- 20 -

**[Orléans]**  
Jury des pyramides d'argent CVDL [A. VACONSIN]

- 29 & 30 -

**[Paris]** Conférence des Régions [F. SKARBEK]

#### AVRIL

- 5 -

**[Orléans]**  
Cérémonie des pyramides d'argent [F. SKARBEK]

- 9 -

**[Montargis]**  
Assemblée Générale sur le plan des bâtiments durables ENVIROBAT [F. FOUSSARD]

**[Tours]**  
Assemblée Générale et élection de la Maison de l'Architecture

- 11 -

**[Paris]**  
Groupe de travail Transition Énergétique au CNOA [J. POUZAINT]

- 23 -

**[Blois]**  
Assemblée générale du CAUE 41 [F. FOUSSARD]

#### MAI

- 16 -

**[Paris]**  
Réunion au CNOA sur l'Autorité de la Concurrence [F. SKARBEK]

- 24 -

**[Orléans]**  
Assemblée Générale FFB [F. SKARBEK]

- 28 -

**[Orléans]**  
Audience à la Chambre Régionale de Discipline [F. SKARBEK, A. VACONSIN, P. ROBERT, C. ANTOINE]

- 31 -

**[Blois]**  
Réunion avec le CAUE 41 [F. SKARBEK, F. FOUSSARD]

#### JUIN

- 1 -

**[Bourges]**  
Réunion annuelle au Palais Jacques Cœur [tous les conseillers]

- 8 -

**[Orléans]**  
Réunion à la DRAC Centre [Y.-M. BOHEC, F. SKARBEK, S. TRESBAILES]

- 13 -

**[Paris]**  
Groupe de travail Transition Écologique au CNOA [J. POUZAINT]

- 15 -

**[Paris]**  
Commission des finances [S. TRESBAILES]

- 20 -

**[Orléans]**  
CDNPS [A. VACONSIN]

- 28 & 29 -

**[Bastia]**  
Conférence des Régions [F. SKARBEK]

# FORMATIONS

<b>Formations FAC réalisées</b>	<b>- 18 -</b> Surface plancher DDT 45 - 10 pers.
<b>JANVIER</b>	<b>- 26 -</b> Sécurité incendie TOURS - 17 pers.
<b>- 19 -</b> Étanchéité à l'air 14 personnes	<b>JUILLET</b>
<b>FÉVRIER</b>	<b>- 12 -</b> Aspects administratifs et financiers d'un marché gagné - 9 pers.
<b>- 8 -</b> Mémoire technique 14 personnes	<b>Formations FAC à venir</b>
<b>- 22 &amp; 23 -</b> Savoir développer sa démarche commerciale 9 personnes	<b>SEPTEMBRE</b>
<b>MARS</b>	<b>- 21 -</b> Le standard passif comme outil au service du projet Initiation aux principes passivhaus® et au PHPP
<b>- 22 &amp; 23 -</b> Accessibilité 7 personnes	<b>- 28 -</b> Les enjeux de la programmation
<b>- 26 &amp; 27 -</b> Permis d'aménager 13 personnes	<b>OCTOBRE</b>
<b>AVRIL</b>	<b>- 8 &amp; 9 -</b> Permis d'aménager
<b>- 13 -</b> Accessibilité - Niv. 2 14 personnes	<b>- 8 → 10 -</b> Photoshop Sécurité incendie CHARTRES
<b>MAI</b>	<b>- 22 -</b> Dématérialisation
<b>- 14 &amp; 15 -</b> Diriger une agence 11 personnes	<b>NOVEMBRE</b>
<b>JUIN</b>	<b>- 5 -</b> Pathologie biologique du bois - 22 pers.
<b>- 8 -</b> OSCAR 24 personnes	<b>- 19 → 21 -</b> Sécurité incendie BOURGES
<b>- 7 -</b> Sécurité incendie ORLÉANS 14 personnes	<b>EXCEL</b>
	<b>DÉCEMBRE</b>
	<b>- 11 -</b> Apprendre à attaquer les marchés hors de France

Sur les 178 formés, 141 architectes inscrits et 37 salariés

## TABLEAU DE L'ORDRE

DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 18 MAI 2018

### INSCRIPTIONS ARCHITECTES

#### LIBÉRAL

LE FUR Jean-Claude (Réinscription).....	(28) Luisant
OUZOULIAS Serge .....	(28) Theuville
ROUSSEAU Alban.....	(28) Mainvilliers
DEMAUMONT Étienne .....	(45) Orléans
GAETE IBARA Fernando (Réinscription) ...	(45) Orléans
KOWALCZYK Chloé .....	(45) Fleury-les-Aubrais
LE BRETON DE VANNOISE Côme .....	(45) Orléans

#### LIBÉRAL & FONCTIONNAIRE

PONTISSO Pauline .....	(37) Tours
------------------------	------------

#### SALARIÉ

BOURGEON Lise .....	(45) Orléans
---------------------	--------------

#### FONCTIONNAIRE AVEC MO

CRETEL Natacha .....	(45) Orléans
----------------------	--------------

# ACTU

## DÉPARTEMENTALES

### | 36 | INDRE

Déléguée :  
C. AUTISSIER

#### L'ancienne fabrique textile va passer au numérique

La communauté d'agglomération de Châteauroux vient de confirmer la transformation numérique du Pavillon de l'Horloge, ancienne manufacture de Balsan fermée en 1980. Une trentaine de start-up regroupées sous le nom de « Village by CA » seront hébergées au sein du bâtiment, ainsi qu'un auditorium de 400 places et un « techlab » afin de poursuivre les projets d'aménagement du secteur, déjà muni d'un écocampus et d'un futur centre aquatique. Le projet ambitieux coûtera 6,2 milliards d'euros et sera géré par Sogea Centre. L'architecte Olivier Guillemot, de l'agence tourangelle Chevalier + Guillemot, prévoit d'agrandir l'espace et de le moderniser, notamment par la construction d'un étage supplémentaire et d'une extension contemporaine d'une dizaine de mètres au centre du bâtiment, à l'endroit où le toit s'était effondré. Cependant il a aussi choisi de garder certains éléments d'origine comme la charpente et la façade, et de restaurer à l'identique la toiture pour rappeler le passé industriel de l'ancienne fabrique de draps.

### | 28 | EURE-ET-LOIR

Déléguée :  
C. ANTOINE

#### Les Silos de la Scael

À leur construction il y a 50 ans, les Silos de Scael étaient situés au milieu des champs à Lucé dans la banlieue de Chartres. Leur accessibilité était donc très limitée pour les agriculteurs. Aujourd'hui, ils sont entourés d'une zone pavillonnaire et d'une zone industrielle. Le groupe coopératif composé de 1800 adhérents réfléchit donc depuis 10 ans à un moyen de réutiliser les silos afin de ne pas les détruire. Ils ont donc décidé de créer un agriquartier qui associera un éco-quartier et la ferme urbaine. Trois silos sur les quatre serviront à cultiver des légumes hors sol et le dernier sera utilisé pour cultiver des champignons. Au sommet sera construit un restaurant. En plus des silos, 8000 à 10 000 m<sup>2</sup> seront consacrés à la culture de légumes biologiques et commercialisés en boutique locale ou circuit court. En ce qui concerne le volet énergétique, 10 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques permettront au quartier d'habitation auquel sera intégré cette ferme urbaine d'être « neutre en énergie ». Cependant, ce projet est encore en phase d'étude et de réflexion. L'estimation des coûts s'élève à 30 millions d'euros et les constructions dureront jusqu'en 2025 au moins.

### | 45 | LOIRET

Délégué :  
A. VACONSIN

#### La CCI lance Citévolia

C'est dans l'ancienne zone industrielle André Dessaux, au Nord d'Orléans, que la Chambre de Commerce et d'Industrie va créer Citévolia, son futur siège social de 7 000 m<sup>2</sup>. C'est le premier bâtiment d'Interives, le futur quartier d'affaire et d'habitation dont l'emplacement à proximité de la gare de Fleury-les-Aubrais est très stratégique pour dynamiser l'économie locale. Pour débiter, le projet prévoit 40 000 m<sup>2</sup> de bureaux, 400 logements, 2 500 m<sup>2</sup> de commerces, un parking de 340 places, 2 500 m<sup>2</sup> de services pour 2020-2021 et un hôtel.

### | 45 | LOIRET

Délégué :  
A. VACONSIN

#### BFC Partenaire remporte la piscine de La Source

Après de nombreux dialogues, il a été décidé que le groupe BFC Partenaire prendrait en charge la réhabilitation du complexe nautique de La Source labellisé architecture contemporaine remarquable. Leur offre était la plus avantageuse économiquement avec un budget total de 14,1 millions d'euros hors taxes, les charges d'exploitation et de maintenance qui sont incluses dans le marché à 3 millions d'euros hors taxes sur 5 ans, ainsi qu'une consommation d'énergie et d'eau réduite de 40%. L'architecture atypique des années 1970 imaginée par l'architecte Olivier-Clément Cacoub sera préservée car elle représente bien les tendances architecturales de l'époque. En outre, les grandes baies vitrées en forme de losanges font entrer la lumière naturelle. Les travaux achevés, le complexe nautique mesurera 4 400 m<sup>2</sup> et comprendra de nouveaux équipements tels qu'un bassin de 25 m à fond mobile, un bassin de 300 m<sup>2</sup> avec système de nage à contre-sens, une fosse de plongée et un bassin découvert nordique de 50 m. La fin des travaux est prévue pour fin 2019.

### TRANSFERTS VERS NOTRE RÉGION

#### LIBÉRAL

GRONDIN Philippe .....	(37) Genillé
LE CONTE Christian .....	(45) Orléans

#### INSCRIPTIONS SOCIÉTÉS D'ARCHITECTURE

SARL AP Architecture.....	(18) Bourges
SARL Atelier Vieira architecture .....	(28) Greneville-en-Beauce
SAS Tandem architectes .....	(28) Dreux
EURL Doing .....	(28) Theuville
SARL Hugeva .....	(37) Genillé
SARL AR Architectes et JP Richard .....	(45) Orléans
SARL A 246 .....	(45) Courcy-aux-Loges
SARL EDC 2i .....	(45) Orléans

#### RADIATIONS

#### CESSATION D'ACTIVITÉ

DERISBOURG Karen .....	(18) Bourges
OUVRIER Edmond .....	(18) Bourges

PRIN Jean-Pierre .....	(18) Bourges
CALDER Line .....	(28) Boutigny
SEMICHON François .....	(28) Chartres
BROUARD Didier .....	(36) Châteauroux
DEJEAN MARMILLOU Silvia.....	(36) Châteauroux
MOURIER Marie-Hélène .....	(37) Tours
TRIPOTEAU Guillaume .....	(37) Tours
TURMEAU Guy .....	(37) Amboise
VÈGELE Alexandre .....	(37) Tours
DE FALANDRE Nicolas .....	(41) Chailles
MASSÉ Pierre .....	(41) St-Laurent-Nouan
CASSAN PELLÉ Nathalie .....	(45) Orléans
COULLON Anne .....	(45) Corquilleroy
GUILLET Dominique .....	(45) St-Pryvé-St-Mesmin
PONE Michel .....	(45) Orléans

#### RADIATIONS SOCIÉTÉS

SARL KD 17.....	(18) Bourges
SARL DIAGRAM.....	(28) Maintenon
SARL ACO2 .....	(45) Croquilleroy



## EXTENSION DE L'ÉCOLE ET CRÉATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE

C'est un arbre.

De par son contenu puisque cette masse de papier et de poutres est issue de la transformation de plusieurs arbres, mais aussi de par la conception de l'espace intérieur. Quoi de plus agréable que de s'asseoir au pied d'un grand arbre pour ouvrir un livre, à l'abri du soleil, protégé du vent mais profitant de la vue sur l'extérieur et sur le ciel ? La position du bâtiment nous a permis de protéger les espaces du rayonnement du soleil en ajoutant toutefois des écrans de manière à assurer une protection du soleil couchant. Ces pare-soleils sont nombreux et rapprochés, mais ils sont évidés à 50%, tels une dentelle. Mais, en les traversant, le soleil formera des ombres semblables à celles créées au travers des feuilles des arbres.

Ce programme était ambitieux. Une bibliothèque qui est aussi à l'entrée de la ville, ainsi le premier bâtiment public que l'on découvre. Il donne le ton. Informe sur les intentions de la cité. Construire une ville à la fois soucieuse de conserver son patrimoine mais aussi engagée pour accompagner sa jeunesse dans la modernité.

FONTENAY-SUR-EURE (28)



**MAÎTRISE D'OUVRAGE :**  
Commune de Fontenay/Eure

**MOE :**  
SEMICHON & VINCENT  
Architectes

**BET STRUCTURE :**  
Bet Leret

**BET FLUIDE :**  
3ia

**MONTANT DES TRAVAUX HT :**  
0,5 M€

**LIVRAISON :**  
Octobre 2017

Journal édité par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes. 44-46, quai Saint-Laurent 45000 ORLÉANS  
Tél. 02 38 54 09 99  
contact@crocentre.fr  
Réalisation : Force Motrice

ISSN en cours  
www.architectes.org/centre

## 2

## EXTENSIONS

PHOTOS : VINCENT & SEMICHON

## EXTENSION DU COLLÈGE MATHURIN RÉGNIER

Dix ans après l'intervention sur le préau et la demi-pension conçue et réalisée par Yves et François SEMICHON, l'occasion est donnée à l'équipe de concevoir une nouvelle extension. La première intervention faisait intervenir deux formes cintrées en zinc jusqu'au sol (venant réveiller la forme rectangulaire des bâtiments d'origine) recouvertes de panneaux en TRESPA métallisés. La forme cintrée a donc été reproduite dans l'autre sens pour donner l'impression d'un espace contenu entre deux coques protectrices. Nous avons choisi de reprendre le même rythme de panneaux TRESPA mais en y ajoutant des plaques colorées. Le moteur a été la couleur des pare-soleils réalisés dans le précédent projet. Une passerelle permet de joindre les bâtiments existants et assure la continuité des cheminements pour les PMR.

CHARTRES (28)



**MAÎTRISE D'OUVRAGE :**  
Conseil Départemental d'Eure-et-Loir.

**MOE :**  
SEMICHON & VINCENT  
Architectes

**BET STRUCTURE :**  
BET LERET

**BET FLUIDE :**  
BEMING

**ÉCONOMISTE :**  
Damien MAUPEU

**MONTANT DES TRAVAUX HT :**  
1,7 M€

**LIVRAISON :**  
Septembre 2017

## OBSERVATOIRE DES MARCHÉS PUBLICS - 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2018

PROGRAMME	PRIX DES TRAVAUX (HT)	COMMUNE DU PROJET	DATE D'INTERVENTION (2018)	OBSERVATIONS CROA	RÉPONSE MOA
Construction d'une école maternelle et d'une cantine scolaire	1 100 000 €	(28) OUARVILLE MOA : CDC Cœur de Beauce	19 janvier	• absence de prime pour remise de prestations • pas de précision mission EXE ou VISA	pas de réponse
Création de vestiaires de football	400 000 €	(28) MAINVILLIERS	31 janvier	• entreprise non inscrite au tableau attributaire • absence mission esquisse	entreprise mandataire d'un groupement avec agence d'architecture + esquisse incluse
Restructuration de bâtiments pour la création du nouveau centre d'exploitation de routes	850 000 €	(18) VIERZON - MOA : Conseil dép. du Cher	2 février	absence de prime pour remise de prestations	pas de réponse
Restructuration du centre d'exploitation	740 000 €	(18) CHÂTEAUMEILLANT MOA : Conseil dép. du Cher	2 février	absence de prime pour remise de prestations	pas de production d'étude demandée (commentaire et références seulement)
Construction de locaux administratifs et techniques ainsi que 13 logements individuels à destination de la gendarmerie nationale	1 865 000 €	(37) VOUVRAY - MOA : Val Touraine Habitat	5 février 8 mars	absence de prime pour remise de prestations	programme strictement encadré par référentiels imposés + approche très sommaire demandée
Rénovation du foyer Les Sentiers	527 475 €	(41) VINEUIL - MOA : Terre de Loire Habitat - OPH 41	9 mars	• demande prestation de niveau APD • absence de prime pour remise de prestations	consultation déclarée sans suite
Aménagement de la place Charles De Gaulle	1 700 000 €	(41) SELLES/CHER	2 mai	absence de prime pour remise de prestations	en attente
Réalisation de bureaux pour le siège de la CDC	500 000 €	(28) ILLIERS-COMBRAY - MOA : CDC Entre Beauce et Perche	31 mai	• dépassement seuil procédure négociée prévisible • offre honoraires limitée	en attente
Reconstruction de la patinoire	- €	(18) BOURGES	12 juin	mission de base scindée	en attente
Réhabilitation bâtiment cantine	- €	(28) GUAINVILLE	14 juin	pas de programme ni d'enveloppe financière	consultation retirée et prévision de relancement après programme

